



## ASSOCIATION SPORTIVE DES CHASSEURS À L'ARC DES LANDES

# ARTÉMIS

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 MAI 2023

À VIELLE-TURSAN

Nombre de membres présents : 43

Nombre de membres représentés : 5

Ordre du jour :

- Le mot du Président
- Lecture du rapport moral
- Approbation du rapport moral
- Lecture du rapport financier
- Approbation du rapport financier
- Election du tier sortant
- Changement d'adresse du siège social
- Questions diverses
- Projection du reportage diffusé sur Season's

**La séance débute à 10h00.**

Président de séance : Mr MINVIELLE Jean-Michel

Secrétaire de séance : Melle PLANTÉ Joëlle

Monsieur Benoît LABORDE, maire de VIELLE-TURSAN ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'Association ARTÉMIS et la remercie d'avoir choisi son village pour son assemblée générale 2023.

Stéphane LABROUCHE, Président de l'ACCA de VIELLE-TURSAN et Administrateur à la Fédération de Chasse des Landes, prend ensuite la parole en remerciant l'association ARTÉMIS d'être venue à VIELLE-TURSAN pour son assemblée générale. Il souligne aimer la chasse à l'arc qui montre une autre image de la chasse, un autre visage plus propre.

Il explique ensuite la « motion » votée par plus de 80 % des ACCA landaises et à laquelle se joignent plusieurs départements limitrophes. Ce mouvement consiste à cesser la régulation du sanglier, des chevreuils et des cervidés par solidarité si les chasses traditionnelles sont interdites. La FDCL espère ne pas avoir à l'appliquer, tout sera décidé en octobre.

### **1 LE MOT DU PRÉSIDENT :**

Jean-Michel MINVIELLE ouvre l'assemblée générale par « le mot du Président », remerciant et félicitant tous les acteurs de l'association, ceux qui donnent d'une manière ou d'une autre et font vivre ARTÉMIS.

Il remercie ensuite pour leur implication dans la vie de l'association les personnes invitées et les présidents des ACCA qui nous accueillent sur leur territoires (voir liste sur le rapport d'activité joint).

### **2 RAPPORT MORAL :**

Le rapport moral est ensuite présenté par Joëlle PLANTÉ, secrétaire de l'association.

Les points suivants sont évoqués (Cf. rapport d'activité joint) :

- Toutes les dates des sorties chasses d'été, des sorties chasses en battues, des animations, des réunions et des formations.
- Le nombre d'adhérents pour la saison 2022/23 :  
Cette saison nous étions 166 adhérents dont 116 renouvellements d'adhésions, 42 nouveaux adhérents et 7 adhérents en 2<sup>ème</sup> association.
- Le bilan cynégétique auquel 100 adhérents ont répondu.
- Le reportage tourné par « Seasons » lors de la sortie à SORBETS.
- Le site internet de l'association.

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.**

### **3 RAPPORT FINANCIER :**

Sébastien AVON présente les recettes, dépenses et le bilan par catégories de la saison 2022/23 (Cf. rapport d'activité joint).

Le résultat de cet exercice est de + 1 230,54 €. Le solde banque au 31/03/2023 est de 14 300,09 €

**Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

### **4 TIERS SORTANT :**

Le Tiers sortant est composé de :

- Patxi GUERRERO
- Francis SAUBUSSE
- Joëlle PLANTÉ

Ne se représentent pas :

- Patxi GUERRERO
- Francis SAUBUSSE

Joëlle PLANTÉ se représente et Jean-Emmanuel VIENNE propose sa candidature.

**Joëlle PLANTÉ et Jean-Emmanuel VIENNE sont élu à l'unanimité.**

### **COMPOSITION DU BUREAU :**

Le nouveau bureau sera composé de :

Jean-Michel MINVIELLE : Président

Joseph SEBASTIAN : vice-président

Sébastien AVON : trésorier

Joëlle PLANTÉ : secrétaire

Pierre-François HYPOLITE : secrétaire adjoint chargé de la communication

Clémence HYAIS : communication et site internet

Olivier CORBISEZ : site internet

Timothé QUENOUILLE : administrateur

Benjamin BOUYSSSE : administrateur

Jean Emmanuel VIENNE : administrateur

### **5 CHANGEMENT D'ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :**

Le siège social de l'association est actuellement au domicile de Jean-Luc ANTUNEZ, 14 allée Georges Bajard à MONT-DE-MARSAN.

Jean-Michel MINVIELLE demande à l'assemblée de se prononcer sur son transfert à son domicile, 1 rue des canaris à SAINT-PIERRE-DU-MONT.

**Le changement est adopté à l'unanimité.**

## **6 QUESTIONS DIVERSES :**

Broderies :

Les membres de l'association auront la possibilité de faire broder le logo d'ARTÉMIS sur leurs vêtements. Le tarif sera communiqué ultérieurement. Jean-Michel se chargera de récupérer les vêtements. Cette opération sera communiquée par mail à tous les membres.

Groupe Facebook :

Pierre-François HYPOLITE annonce l'ouverture ce jour sur Facebook du groupe privé « ASSOCIATION SPORTIVE DES CHASSEURS À L'ARC DES LANDES ». Il en sera le modérateur avec l'aide des membres du bureau.

Sorties :

Jean-Michel MINVIELLE demande aux membres présents s'ils pensent que l'association propose trop de sorties annuelles.

La réponse est non à l'unanimité, cela permet à tous de découvrir des territoires différents.

Propositions :

Jean-Michel MINVIELLE demande à l'assemblée d'émettre des propositions. Jérôme DE CAMPO propose de faire des battues silencieuses. Dragisa RISTIVOJEVIC en explique le concept. Cela demande beaucoup de préparation et une organisation stricte. Si on trouve un territoire approprié, cette proposition pourra être essayée avec l'aide de Dragisa pour l'organisation.

## **7 PROJECTION DU REPORTAGE :**

Le reportage « une journée de chasse à l'arc dans les Landes » tourné par l'équipe de SEASONS chez Guillaume LARTIGUE à SORBETS est diffusé.

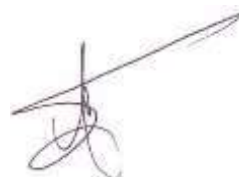
**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.**

Le Président



Jean-Michel MINVIELLE

La secrétaire



Joëlle PLANTÉ